

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL d'HILLION SÉANCE du samedi 24 OCTOBRE 2026

Date de convocation : 16 octobre 2026

Date d'affichage : 16 octobre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 25

Nombre de Conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt-quatre octobre, à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Étaient présents : V. Rebours – M. Cosson – A. Mercier – I. Crézé – A. Bré – V. Rosnarho – A. Jégouic – A. Messaglio – B. Lorand – F. Udo – M. Devrand – M. Le Diot – E. Favallier – V. Amato – V. Gaudu – M. Berthaud – J. Girod – Y. Verstraete – F. Le Meur – D. Boulaire – A. Chaplain – C. Mahé – J. Quemener – Y. Flého – O. Gallet – G. Tardivel-Kerguen & O. Leva formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : B. Lorand donnant procuration à V. Rebours, V. Amato donnant procuration à I. Crézé.

Étaient absents : néant

Madame Isabelle Crézé est nommée secrétaire et Madame Gwénaëlle Tardivel-Kerguen, secrétaire adjointe.

OBJET :

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) : renouvellement des membres titulaires et suppléants

Rapporteur : Vincent REBOURS, Maire

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder, dans les deux mois qui suivent l'élection, à la désignation de nouveaux membres des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID), en remplacement de ceux jusqu'alors en fonction et dont le mandat expire dès l'installation des nouveaux Conseils Municipaux.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Principes de composition de la CCID

L'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) institue, dans chaque commune, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée, dans les communes de plus de 2000 habitants, du Maire – Président de droit – et de 8 Commissaires titulaires et 8 Commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Les Commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises), être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La désignation des Commissaires titulaires et de leurs suppléants est effectuée en s'attachant à ce que les différentes catégories de contribuables soient équitablement représentées.

Les Commissaires titulaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Peuvent participer aux réunions de la CCID, sans voix délibérative, les agents de la commune dans la limite d'un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10.000 habitants.

La liste soumise au Directeur Départemental des Finances Publiques est ainsi constituée comme suit :

- 16 personnes titulaires imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises,
- 16 personnes suppléantes imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises.

En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations. Le mandat des commissaires ainsi désignés prend fin avec celui des commissaires choisis lors du renouvellement général du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 24 voix favorables et 3 abstentions (Olivier GALLET, Gwénaëlle TARDIVEL-KERGUEN & Olivier LEVA) de valider la liste des Commissaires, telle que présentée ci-dessous :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Monsieur HAMON Serge 13 rue du Canard 02/09/1950	Monsieur MARTIN Francis 11 rue de la Tour du Fa 18/04/1944
Monsieur COLLET Pierre 12 route de Fortville 12/06/1959	Monsieur DEMAIZY André 17 rue du Domaine 30/03/1945
Monsieur LE CORGUILLÉ Bernard 47 hameau de Licantois 28/08/1951	Monsieur HAMON Gilbert 16 route de Carberon 20/06/1947
Madame LE GUEN Jeannine 16 rue du Clos Glot 05/08/1952	Madame PIEPERS Marie-Joëlle 3 route des Quilles 23/11/1947
Madame CHAPLAIN Paulette 17 rue des Jardins 12/07/1951	Monsieur BOTREL Serge 15 bis impasse de l'Herbonnet 08/11/1951
Madame FAIJAN Irène Carquitté 29/12/1947	Monsieur MOISAN Cyrille 15 impasse du Clos des Quilles 17/08/1973
Madame CHAPLAIN Martine 8B rue Olivier Provost 18/11/1957	Monsieur QUEMENER Julien 11 rue du Petit Pré 13/10/1980
Monsieur PENN Jérôme 18 route de Lermot 15/04/1976	Madame CRÉZÉ Isabelle 19 rue du Haut du Bois 09/03/1962

Madame GUENNOU Annie 2 hameau de Licantois 07/12/1959	
Monsieur MACÉ William 13 rue de la Fontaine 03/07/1981	
Monsieur CADORET Eric 15 La Ville Hamion 26/10/1961	
Monsieur BOURDONNAIS Henri 36 route de Carberon 17/12/1961	Monsieur MERCIER Anthony 10 rue de la Petite Ligne 19/05/1978
Monsieur BRIENS Jean-Paul 2 chemin du Clos Cotte 17/02/1960	Madame ROSNARHO Virginie 11 rue du Verger de Fortville 15/11/1980
Monsieur MARTIN Gilles 8 rue du Haut du Bois 10/10/1948	Monsieur JÉGOUIC Antony 5 rue du Champ Plétan 05/03/1974
Madame CAMPION Annie 15 rue de la Pièce Poulain 24/08/1961	Madame MESSAGLIO Annie 17 route de Carberon 17/10/1960
Madame DENIAUX Françoise 2 route de Fortville 08/09/1966	Monsieur VERSTRAETE Yannick 17 rue de la Fontaine 03/01/1971

Isabelle CRÉZÉ,
Secrétaire de séance



Vincent REBOURS,
Maire

